

À LA UNE !

Lundi 09 novembre 2020

Revalorisation de la prime de feu des SPP

Le décret 2020-903 du 24 juillet 2020 vient modifier le taux de l'indemnité de feu attribuée aux sapeurs-pompiers professionnels qui passe de 19 % à 25 % du traitement soumis à retenue pour pension.

La délibération du CASDIS du 28 juin 2016 prévoit que l'ensemble des primes et indemnités des agents du SDIS soit revalorisé automatiquement dès parution des textes en cas de modification des taux fixés réglementairement, disposition qui sera donc effective à compter du 26 juillet 2020.

Au plan budgétaire, l'attribution de cette prime entrainera une dépense supplémentaire estimée à 192 000 euros sur l'année 2020 et à 460 000 euros en année pleine. Si son financement est confirmé pour cette année, une situation financière pérenne devrait être confirmée pour les années à venir avec la suppression de la sur-cotisation à la CNRACL et une maîtrise de la masse salariale du SDIS.

Les Brèves

« Spéciales Instances »

du SDIS de l'Yonne

Du 2 au 4 novembre ont été maintenues les instances du SDIS dans le respect des mesures barrières et en visioconférence pour certaines d'entre elles.



Le CASDIS s'est déroulé en présentiel dans la salle polyvalente de Venoy.

Au-delà des questions d'ordre budgétaires, notamment la conclusion des contentieux liés à la répartition des contributions, vous retrouverez les points les plus importants dans ces brèves « spéciales ».

Rénovation du centre de secours de Pont sur Yonne

Le CIS de Pont-sur-Yonne est composé de 2 bâtiments mis à disposition par la mairie qui ne sont plus fonctionnels pour répondre à l'activité des sapeurs-pompiers (absence de vestiaire adapté, vétusté des sanitaires, pas de véritable local alerte, point névralgique du centre, ...).

Implanté stratégiquement au sein du secteur de 1^{er} appel et présentant un potentiel de réhabilitation intéressant, il est proposé de conserver les locaux du présent CIS en démolissant le pavillon, en réhabilitant et en créant une possible extension sur le bâtiment principal. Le besoin surfacique total est de 512 m² environ.

Le permis de construire sera déposé fin novembre 2020.



Suivez-nous !

Désignation d'un binôme en qualité de référents départementaux du volontariat

Après le départ du Commandant Bruno MATTESCO, il a été désigné un nouveau référent départemental du volontariat : le Capitaine Jean-Marc MOREAU qui sera épaulé dans les actions en faveur de la jeunesse par le Capitaine David MEILLIER. Ce tandem permettra une certaine dynamique pour le développement du volontariat.



L'intelligence artificielle au service du SDIS

Le SDIS 89 a signé un partenariat avec la société AUM-BIOSYNC experte en intelligence artificielle dans le but d'optimiser notre réponse opérationnelle et de proposer des outils favorisant la fidélisation des sapeurs-pompiers Icaunais.

Les différentes applications nous permettront :

- De nous aider dans la recherche de la meilleure couverture opérationnelle dans le cadre de la réactualisation du SDACR et du RO ;
- De donner aux SP l'information sur les besoins réels du service et sur l'impact de leur participation à l'activité opérationnelle ;
- D'évaluer la disponibilité d'une future recrue en prenant en compte sa vie professionnelle, familiale et son engagement.

Cette solution pourra s'interfacer facilement avec le futur système d'information unifié (SIU) NexSIS dont la migration pour le SDIS 89 est prévue au second semestre 2022 (Cf. CASDIS du 20 février 2020).

Le prix de ce marché, établi sur 3 ans, est fixé par AUM-BIOSYNC à 33 000 € HT par an.



Bilan du plan volontariat 2020



Le plan volontariat 2020 arrive à terme en cette fin d'année. Il est donc temps de procéder à un bilan des actions que préconise ce document et ses 27 « fiches actions ».

La crise sanitaire ne nous permet pas de réunir l'ensemble des groupes de travail pour finaliser ce projet participatif mais chaque membre sera consulté afin de proposer au mois de décembre un bilan complet de la réalisation des objectifs aux différentes instances du SDIS.

Ce bilan sera aussi l'occasion de se projeter dans les années à venir afin d'assurer une continuité des actions encore à réaliser pour développer et fidéliser le volontariat.

Thèmes abordés lors du CHSCT

Résumé des sujets présentés au CHSCT du 3 novembre 2020

Suivi des avis précédemment émis dont un point sur les situations de violences rencontrées par les sapeurs-pompiers en intervention et les formations et informations pour s'y préparer ainsi que la convention avec les forces de police et les procureurs pour les suites à donner ; focus sur la crise sanitaire et sur la protection contre les fumées d'incendie.

Point d'étape du suivi des signalements SSQVS et le lien avec l'évaluation des risques professionnels conduisant à la présentation des actions PRAP, APS et conduite en tant que leviers permettant d'apporter des réponses.

Dossier pour avis concernant l'installation et l'utilisation du WIFI dans les bâtiments du SDIS pour présenter les effets possibles des ondes électromagnétiques.

PROCHAINES INSTANCES en DÉCEMBRE

Sous réserve des mesures sanitaires

SDIS de l'Yonne
SAPEURS - POMPIERS

CCDSPV : 2 décembre
CT – CHSCT – CATSIS : 3 décembre
CASDIS : 7 décembre